



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2012

*Société anonyme au capital de 992 172,16euros.
Siegesocial:92-98 Bd Victor Hugo, 92110 Clichy.
RCS Nanterre 390 081 156
Activité : Services de Télécommunication*

SOMMAIRE

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

**2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS
CONDENSES**

3. ATTESTATION DU RESPONSABLE

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Keyyo est une Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, régie par les dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales. Les actions sont admises aux négociations en continu Alternext de Nyse Euronext Paris, sous le code ISIN FR0000185621 et sous le nouveau code mnémonique ALKEY.

En date du 12 Avril 2012, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Keyyo pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les comptes annuels ont été soumis à l'approbation des actionnaires de Keyyo lors de leur Assemblée générale annuelle, qui s'est tenue le 31 mai 2012. Ils sont disponibles sur www.keyyo.com.

1.2. EVENEMENTS SURVENUS SUR LE PREMIER SEMESTRE 2012

- Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre reste stable par rapport au 1^{er} semestre 2011, tout en présentant des évolutions sectorielles :

-L'activité particulier comprenant l'activité KEYYO Home et KEYYO Call Shop, est en baisse de 16,9% par rapport au 1^{er} semestre 2011,

-Tandis que l'activité entreprise et opérateurs dédiée aux TPE et PME, cœur de métier du groupe, est en progression de 15,1% par rapport au 1^{er} semestre 2011, marquant le succès du lancement de la suite logicielle Keyyo Store.

- Le conseil d'administration du 12 avril 2012 a arrêté les modalités de la fusion absorption de la société KEYYO MOBILE par KEYYO S.A. avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012. Les différentes procédures légales et administratives nécessaires ont été menées à cet effet, et ont abouti le 24 mai 2012, à la dissolution de plein droit de KEYYO MOBILE.
- Dans le cadre des deux plans d'attribution d'actions mis en place par les conseils d'administration des 11 février 2009 et 27 mai 2009, d'un montant total de 132.000 actions, il a été attribué définitivement 49 500 actions au profit de salariés sur le premier semestre 2012.
- Le conseil d'administration du 31 mai 2012 a donné à Monsieur Philippe Houdouin Directeur, une délégation de pouvoir pour établir un programme de rachat de titres de la société et procéder à des rachats de titres de la Société.

Lors de ce même conseil, les administrateurs ont autorisé le rachat de 150.000 actions auprès de Monsieur Eric Saiz ainsi que le rachat de 105 497 actions auprès de la société Truffle Capital, tous deux administrateurs de la société.

Le descriptif du programme de rachat d'actions est disponible sur le site Keyyo.com.

La société a racheté au mois de juin 170 000 actions pour un montant de 935 000 euros et au mois de juillet 105 497 actions pour un montant de 580 233,50 euros, soit un montant global de 1 515 233,50 euros.

1.3. COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CHIFFREES

Les comptes du premier semestre 2012, premier semestre 2011 et de l'exercice 2011, sont présentés selon les normes IFRS.

Les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2012 ont été établis sous la responsabilité de la direction et n'ont pas fait l'objet d'un examen limité par nos commissaires aux comptes.

Les principales données comparées sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	1er semestre 2012	exercice 2011	1er semestre 2011
Chiffre d'affaires	11 032	22 602	11 082
Résultat opérationnel	183	207	38
Résultat avant impôt	214	232	65
Résultat net	269	284	96

L'analyse comparative des résultats entre le 1^{er} semestre 2011 et le premier semestre 2012 montre une progression favorable :

- Le résultat opérationnel atteignant 183 K€, contre 38 K€ précédemment
- Le résultat net atteignant 269 K€ contre 96 K€ précédemment.

1.4. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU COURS DU SEMESTRE ECOULE

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Vente et prestations Keyyo Home	434	1 302	762
Vente et prestations Keyyo Business	6 194	11 219	5 396
Ventes et prestations Keyyo Call shop	3 689	8 612	4 199
Ventes Opérateurs & grands comptes	476	972	530
Ventes et prestations Keyyo Mobile	239	497	195
Total	11 032	22 602	11 082

Le chiffre d'affaires semestriel reste stable : il s'établit à 11 032 K€ au premier semestre 2012 contre 11 082 K€ pour le premier semestre 2011.

Keyyo Call Shop

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 3689 K€ au 1^{er} semestre 2012 contre 4199 K€ au 1^{er} semestre 2011, soit une diminution de 12,1 %.

L'activité du pôle Callshop est en diminution par rapport au premier semestre 2011, notamment en raison du contexte international, une baisse de 40% sur le premier semestre étant constatée sur l'Afrique. Le chiffre d'affaires sur le deuxième semestre devrait rester stable.

Keyyo Home

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 434 K€ au 1^{er} semestre 2012 contre à 762 K€ au 1^{er} semestre 2011, soit une diminution de 43,0%.

Cette activité, qui concerne les Particuliers, est en forte diminution par rapport au premier semestre 2011 du fait de la migration de certains comptes clients vers une activité de type opérateur.

Keyyo Business

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 6194 K€ au 1^{er} semestre 2012 contre 5396 K€ au 1^{er} semestre 2011, soit une augmentation de 12,9 %.

Le succès de l'offre KEYYO Business à destination des TPE/PME, résulte de l'innovation constamment engagée. La croissance de ce pôle a été notamment portée par le lancement de Keyyo Store, offre de « cloud téléphonie » dédiée aux TPE/PME.

Cette activité se développe à travers des solutions de :

- Téléphonie d'entreprises (IP centrex, trunking SIP);
- Collecte et terminaison de minutes de télésurveillance pour un réseau de télésurveilleurs auxquels le site m2m.keyyo.fr est dédié.

La société poursuit le développement de nouvelles fonctionnalités pour son offre IP Centrex.

Keyyo Opérateurs et Grands Comptes

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 476 K€ au 1^{er} semestre 2012 contre à 530 K€ au 1^{er} semestre 2011, soit une diminution de 10,2 %.

Cette baisse correspond à une vente exceptionnelle en gros de minutes qui a été réalisée sur le premier semestre 2011. Hors cette vente ponctuelle, l'activité récurrente de marque blanche est en progression de 20% par rapport au 1^{er} semestre 2011.

Keyyo Mobile

Le chiffre d'affaires semestriel s'élève à 239 K€ au 1^{er} semestre 2012 contre à 195 K€ au 1^{er} semestre 2011, soit une augmentation de 22,5 %.

Cette activité continue sa croissance en grande partie dans le cadre d'offres de convergence avec la téléphonie fixe.

1.5. RISQUES ET INCERTITUDES

Il n'a pas été identifié à ce jour des risques et incertitudes autres que ceux indiqués dans les états financiers portant sur les comptes annuels 2011.

Concernant notre filiale Keyyo Proximité, sa continuité d'exploitation semble assurée au regard des hypothèses budgétaires établies pour l'exercice 2012, compte tenu également du support financier apporté par Keyyo qui détient 100% du capital.

1.6. ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Keyyo confirme un objectif de croissance organique de l'ordre de 15% pour l'année 2012 de ses activités entreprises et opérateurs. Compte tenu de la baisse attendue des autres activités (call shops, particuliers), l'évolution du CA pour 2012 pourrait se situer entre 0 et +5%.

1.7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principales transactions entre les parties liées ayant eu cours au premier semestre 2012 sont éliminées en consolidation. Concernant les dirigeants de l'entreprise, le détail des rémunérations est fourni dans la note 28 de la présente annexe.

2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

2.1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

2.1.1. Etat de la situation financière consolidée

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE NORMES IFRS

Actif				
Milliers d'euros	Notes	30/06/12	31/12/11	30/06/11
Actifs non courants				
Ecart d'acquisitions nets	1			
Immobilisations incorporelles nettes	2	1 987	1 953	1 481
Immobilisations corporelles nettes	3	1 186	1 253	1 327
Instruments financiers	4			
Actifs financiers nets	5	235	215	211
Autres créances	24			
Impôts différés actifs	24	333	333	331
Total actifs non courants		3 741	3 754	3 350
Actifs courants				
Stocks et encours nets	6	134	198	174
Créances clients nettes	7	1 568	1 593	2 226
Actifs financiers nets courants	5	50	50	
Autres créances	8	1 310	1 103	1 271
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	3 940	4 798	3 289
Total actifs courants		7 002	7 742	6 960
TOTAL ACTIF		10 743	11 496	10 310
Passif				
Capitaux propres				
Capital social		992	992	946
Prime d'émission		5 817	6 466	5 413
Réserves consolidées		-228	-1 150	-1 158
Résultat de la période		269	284	92
Actions d'autocontrôle		-1 036	-187	-208
Total capitaux propres		5 814	6 405	5 085
Passifs non courants				
Dettes financières non courantes	10	92	93	21
Avantages du personnel	11	7	32	29
Impôts différés passifs	21			
Autres passifs	15			
Total passifs non courants		99	125	50
Passifs courants				
Dettes financières courantes	10	4	3	28
Provisions	12	35	35	35
Fournisseurs	13	2 758	2 861	3 313
Dettes fiscales et sociales	14	1 403	1 316	1 354
Autres passifs	15	630	751	445
Total passifs courants		4 830	4 966	5 175
TOTAL PASSIF		10 743	11 496	10 310

Etat du résultat global

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE NORMES IFRS

Milliers d'euros	Notes	30/06/2012	31/12/11	30/06/2011
Chiffre d'affaires	16	11 032	22 602	11 082
Coût des services et produits consommés	17	-5 901	-13 029	-6 402
Autres charges externes	18	-1 935	-3486	-1 888
Impôts et taxes		-185	-369	-188
Charges de personnel	19	-2 228	-4 083	-2 025
Dotations aux amortissements nettes		-480	-1196	-477
Dotations aux provisions nettes	20	-82	-199	-32
Autres produits et charges	21	-38	-33	-36
Résultat opérationnel		183	207	34
<i>Dont résultat opérationnel récurrent</i>	22	263	626	75
Charges financières nettes	23	31	25	28
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence				
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur les résultats		214	232	62
Impôt sur le résultat	24	55	52	30
Résultat net des activités poursuivies		269	284	92
Résultat net après impôts des activités abandonnées				
Résultat net		269	284	92
Résultat net revenant				
- aux actionnaires de la Société		269	284	92
- aux intérêts minoritaires		-	-	-
Résultat net par action				
- des activités poursuivies	25	0,09	0,09	0,03
- dilué des activités poursuivies	25	0,09	0,09	0,03
Résultat net par action de l'ensemble consolidé				
- de l'ensemble consolidé	25	0,09	0,09	0,03
- dilué de l'ensemble consolidé	25	0,09	0,09	0,03
nb de titres		3 100 538	3 100 538	2 957 142

2.1.2. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Milliers d'euros	Part du groupe						Capitaux - propres - part du groupe	Capitaux - propres - part des minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto- détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabil- isés directement en capitaux				
<i>Capitaux propres au 30 juin 2011</i>									
Capitaux propres au 31 décembre 2009	864	3 921	- 392	- 482	3	3 914	-	3 914	
Opérations sur capital	82	1 492				1 574		1 574	
Paiements fondés sur des actions						-		-	
Opérations des titres auto-détenus			124			124		124	
Dividendes						-		-	
Résultat net de l'exercice				- 789		- 789		- 789	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						-		-	
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	946	5 413	- 268	- 1 271	3	4 823	-	4 823	
Variation de périmètre				110		110		110	
Capitaux propres au 31 décembre 2010	946	5 413	- 268	- 1 161	3	4 933	-	4 933	
Opérations sur capital						-		-	
Paiements fondés sur des actions						-		-	
Opérations des titres auto-détenus			60			60		60	
Dividendes						-		-	
Résultat net de l'exercice				92		92		92	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						-		-	
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	946	5 413	- 208	- 1 069	3	5 085	-	5 085	
Variation de périmètre								-	
Capitaux propres au 30 juin 2011	946	5 413	- 208	- 1 069	3	5 085	-	5 085	
<i>Capitaux propres au 30 juin 2012</i>									
Capitaux propres au 31 décembre 2010	946	5 413	- 268	- 1 161	3	4 933	-	4 933	
Opérations sur capital	46	1 053				1 099		1 099	
Paiements fondés sur des actions						-		-	
Opérations des titres auto-détenus			81	11	- 3	89		89	
Dividendes						-		-	
Résultat net de l'exercice				284		284		284	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						-		-	
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	992	6 466	- 187	- 866	-	6 405	-	6 405	
Variation de périmètre						-		-	
Capitaux propres au 31 décembre 2011	992	6 466	- 187	- 866	-	6 405	-	6 405	
Opérations sur capital		- 649		649		-		-	
Paiements fondés sur des actions						-		-	
Opérations des titres auto-détenus			- 860			- 860		- 860	
Dividendes						-		-	
Résultat net de l'exercice				269		269		269	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						-		-	
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	992	5 817	- 1 047	52	-	5 814	-	5 814	
Variation de périmètre						-		-	
Capitaux propres au 30 juin 2012	992	5 817	- 1 047	52	-	5 814	-	5 814	

2.1.3. Tableau consolidé des flux de trésorerie

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

Milliers d'euros		30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES				
+ Résultat net revenant aux actionnaires de la société	A	269	284	92
- Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité :	B	411	1078	465
- / + Dotations nettes aux amortissements sur Immobilisations		480	1144	476
- / + Plus et moins values de cession d'immobilisation			18	
- / + Dotations aux provisions des actifs courants		-44	-90	-14
- / + Dotations aux provisions des actifs non-courants				
- / + Dotations aux provisions des passifs non-courants				
- / + Dotations aux provisions des passifs courants		-25	6	3
- / + Autres variations				
= Capacité d'autofinancement	A-B	680	1362	557
+ Coût de l'endettement financier net				
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)				
+ / - Variation du B.F.R. lié à l'activité		-131	175	-400
+ / - Variation de périmètre				
= Total flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	C	549	1537	157
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-447	-826	-546
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles				
- Acquisitions d'immobilisations financières			-794	
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ / - Variation des prêts et avances consentis				
+ / - Variation de périmètre			155	
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement				-20
= Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	D	-447	-1465	-566
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
+ Augmentation ou (-) diminution du capital			1099	
+ Augmentation d'emprunt				
- Remboursements d'emprunts (y compris location financement)			-45	
- Intérêts financiers nets versés (y compris location financement)				
+ / - Variation des comptes courants (hors groupe)				
+ / - Variation des avances conditionnées				-2
- Acquisition d'actions propres pour annulation		-962	-2	
= Total flux de trésorerie liés aux activités de financement	E	-962	1052	-2
VARIATION DE TRESORERIE NETTE				
Trésorerie à l'ouverture (D)	F	4 796	3 672	3 672
Trésorerie de clôture (E)	G	3 936	4 796	3 261
Variation de trésorerie nette (A+B+C = D-E)		-860	1 124	-411

2.2. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

2.2.1. Faits marquants de la période

- Le conseil d'administration du 12 avril 2012 a arrêté les modalités de la fusion absorption de la société KEYYO MOBILE par KEYYO S.A. avec un effet rétroactif au 1er janvier 2012.

Par acte sous seing privé en date du 17 avril 2012, KEYYO et KEYYO MOBILE, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de KEYYO MOBILE par KEYYO.

A l'issue du délai d'opposition des créanciers, soit depuis le 24 mai 2012, KEYYO MOBILE se trouve donc dissoute de plein droit.

- Le conseil d'administration du 31 mai 2012 a donné à Monsieur Philippe Houdouin Directeur, une délégation de pouvoir pour établir un programme de rachat de titres de la société et procéder à des rachats de titres de la Société.

Lors de ce même conseil, les administrateurs ont autorisé le rachat de 150.000 actions auprès de Monsieur Eric Saiz ainsi que le rachat de 105 497 actions auprès de la société Truffle Capital, tous deux administrateurs de la société.

La société a racheté au mois de juin 170 000 actions pour un montant de 935 000 euros et au mois de juillet 105 497 actions pour un montant de 580 233,50 euros, soit un montant global de 1 515 233,50 euros.

2.2.2. Périmètre et méthode de consolidation au 30 juin 2012

Le 26 octobre 2011, Keyyo a fait l'acquisition de 100 % du capital de la société A-Tribu Telecom, opérateur de réseau spécialisé dans la fourniture de solutions de téléphonie fixe et mobile auprès des TPE et PME. En date du 1^{er} juin 2012, la dénomination de cette filiale est devenue Keyyo Proximité.

Le 17 avril 2012, par acte sous seing privé, KEYYO et KEYYO MOBILE, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de KEYYO MOBILE par KEYYO. A l'issue du délai d'opposition des créanciers, soit depuis le 24 mai 2012, la société KEYYO MOBILE se trouve donc dissoute de plein droit. La fusion est rétroactive au 1^{er} janvier 2012.

Le périmètre s'établit au 30 juin 2012 comme suit :

Nom de la société	SIRET	Forme juridique	30/06/2012 % d'intérêts	Méthode de consolidation	31/12/2011 % d'intérêts	Méthode de consolidation
SA KEYYO	390 081 156	SA	100	IG	100	IG
Entrée de périmètre 2011						
SAS KEYYO PROXIMITE (Ex SAS A-Tribu Télécom)	495 270 159	SAS	100	IG	100	IG

IG : Intégration Globale

La société Keyyo mobile qui était consolidée en intégration globale à 100% en 2011, fait partie intégrante de la société KEYYO SA depuis le 1^{er} janvier 2012.

La liquidation de la société Normaction est toujours en cours, cette participation (inférieure à 5%), non consolidée, reste intégralement provisionnée depuis la clôture de l'exercice 2010. Cette situation n'a pas évolué depuis la dernière date de clôture.

2.2.3. Base de préparation de l'information financière

2.2.3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Keyyo au 30 juin 2012 ont été établis conformément au référentiel IFRS publié par l'International Accounting Standard Board et tel qu'adopté par l'Union Européenne.

2.2.3.2. Principes retenus

Les principes retenus pour l'établissement de ces états financiers résultent de l'application :

- des options retenues et des exemptions utilisées lors de la 1ère application des IFRS au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007 ;
- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012.

Les états financiers consolidés semestriels condensés au 30 juin 2012 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2011.

En application de la norme IAS 34, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers consolidés semestriels, dits condensés. Elles peuvent être complétées par la lecture des états financiers consolidés de l'exercice 2011 figurant dans les comptes consolidés.

Il n'y a pas eu de nouvelles normes ou d'amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1er janvier 2012.

Les normes ou amendements aux normes existantes et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes, mais non encore applicables n'ont pas été appliquées par anticipation. Il s'agit de :

- Amendement à IAS 1 – Présentation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2012 ;
- Amendement à IAS 19 – Avantages du personnel, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2013 ;

2.2.3.3. Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses déterminées par la Direction pour le calcul de la valeur des actifs, passifs, charges et produits de l'exercice. Le Groupe révise ses estimations régulièrement, il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent sensiblement de ces estimations. Les estimations significatives réalisées par KEYYO pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- les évaluations retenues pour les tests des pertes de valeur notamment de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles
- l'évaluation des provisions
- l'évaluation des engagements de retraite et assimilés
- la valorisation des options issues des plans de stock-options

2.2.3.4. Principes de présentation

Bilan

Eléments courants et éléments non courants

La norme IAS 1 impose de présenter le bilan en fonction de l'exigibilité des actifs et des passifs. Ceux-ci seront donc classés en éléments courants et non courants, correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an.

Compte de résultat

La norme IFRS 1 offre par ailleurs la possibilité d'organiser librement la structure du compte de résultat entre les ventes et le résultat financier, de présenter par nature ou par fonction les différents résultats.

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte :

- du résultat financier (coût de l'endettement financier net augmenté ou diminué des autres produits et charges financières) ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat des activités faisant l'objet d'un abandon.

Principe général de présentation des comptes

Keyyo a choisi de présenter le compte de résultat par nature.

Les notions de résultat d'exploitation et de résultat exceptionnel ne sont pas reprises par les normes IFRS.

Tous les comptes, transactions réciproques et résultats internes sont éliminés à hauteur du pourcentage d'intérêt du groupe dans la co-entreprise.

2.2.4. Principes, règles et méthodes comptables

Regroupement d'entreprises (IFRS3 révisée)

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le coût de l'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition, y compris pour la part des minoritaires.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise est comptabilisé comme goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à leur juste valeur, cette différence est comptabilisée directement dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas où la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises n'a pu être achevée avant la fin de la période pendant laquelle le regroupement d'entreprises est effectué, cette comptabilisation doit être achevée dans un délai de douze mois commençant à la date d'acquisition.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ». L'écart d'acquisition comptabilisé est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur.

Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Charge financière nette ».

Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti diminué d'éventuelles pertes de valeur.

Les frais de recherche sont passés en charges de l'exercice. Les frais de développement qui répondent à tous les critères d'activation édictés par la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles » sont enregistrés en immobilisations incorporelles, à savoir :

- intention du Groupe ainsi que sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs ;
- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais de recherche et de développement	3 ans
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « résultat net de l'exercice, erreurs fondamentales et changements de méthodes comptables » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Fonds de commerce, clientèle et droits au bail

Les fonds de commerce, clientèle et droits au bail ne sont pas amortis considérant que la durée d'utilité de la clientèle est indéterminée. Un test de dépréciation annuel de la valeur nette comptable de ces actifs, est effectué à la date de clôture par rapport au marché sur la base d'une valorisation déterminée par un multiple de marge brute ou de chiffre d'affaires complétés d'une analyse par DCF.

Pour le premier semestre 2012, une dépréciation de 37 K€ a été constatée sur la clientèle Bladiphone.

Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou d'entrée dans le Groupe sous déduction des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur. En application d'IAS 16, le coût de l'immobilisation comprend tous les frais accessoires d'achats.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, Informatique, Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les contrats de location (IAS 17)

En application d'IAS 17, les immobilisations corporelles financées au moyen de contrat de location-financement sont présentées à l'actif pour leur valeur de marché. La dette correspondante est inscrite en dettes financières.

Tous les contrats qui au regard de cette norme ne transfèrent pas la majorité des risques, les avantages au preneur ou la propriété des éléments loués, sont considérés comme des contrats de location simple, les redevances versées au cours de l'exercice restent comptabilisées en charges.

Il n'y a pas au sein du Groupe de contrat de location « caché » tel que défini par IFRIC 4.

Les autres contrats sont comptabilisés comme des acquisitions de pleine propriété à crédit et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilisation, conformément aux méthodes décrites dans la note relative aux immobilisations corporelles.

Valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles (IAS 36)

Le Groupe s'assure que la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles n'est pas inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

Conformément à IAS 36 « dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou indices laissent penser à un risque de perte de valeur, le Groupe pratique en complément des amortissements un test de dépréciation complémentaire basé sur la valeur de marché ou le cas échéant sur la valeur d'utilité de l'immobilisation incorporelle concernée.

Actifs financiers (IAS 39)

Les actifs financiers non courants comprennent essentiellement les dépôts de garanties versés aux propriétaires de biens mobiliers et immobiliers loués, et les garanties versées aux clients. Conformément à l'IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les actifs financiers sont évalués à leur valeur de marché. Lorsque l'évaluation à la juste valeur conduit à reconnaître une moins-value latente dans les capitaux propres, cette moins-value passe en résultat si la perte de valeur est durable. Les actifs financiers courants comprennent essentiellement les comptes à terme qui ne sont pas disponibles à moins de 3 mois.

Stocks et en-cours (IAS 2)

Les stocks de marchandises sont évalués au plus bas du coût d'acquisition déterminé selon la méthode FIFO et de leur valeur nette de réalisation.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en fonction de la valeur de réalisation des éléments stockés. La rotation du stock est rapide, le risque de perte de valeur est ainsi faible.

Créances et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants (créances sociales et fiscales, charges constatées d'avance, produit à recevoir) sont comptabilisées initialement pour leur montant brut correspondant à leur juste valeur, puis ultérieurement à leur coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation.

La dépréciation des créances et des autres actifs courants est basée sur une analyse individuelle des risques de non recouvrement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- les instruments et placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité. Ils sont évalués à la juste valeur, par contrepartie du résultat ;
- les comptes bancaires créditeurs (les découverts bancaires figurent au passif du bilan) ;
- les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours de clôture.

Actions propres (IAS 32)

Selon l'IAS 32 « instruments financiers » : Si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le

résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

Au 30 juin 2011, la société détenait un total de 78.696 titres d'autocontrôle dont 10.410 titres relatif au contrat de liquidité ouvert au cours de l'exercice 2008.

Au 30 juin 2012, la société détenait un total de 199.219 titres d'autocontrôle :

- dont 10.433 titres relatifs au contrat de liquidité ouvert au cours de l'exercice 2008 ;
- dont 18.745 titres attribués aux salariés selon les deux plans d'actions ;
- dont 170.041 titres destinés à être annulés.

La totalité des actions propres a été affectée en moins des capitaux propres par application de l'IAS 32.

La société a évalué le coût des actions gratuites attribuées sur la base de leur valeur d'acquisition qui est considérée comme la valeur se rapprochant le plus de la juste valeur des services rendus en contrepartie.

Dettes financières

Les emprunts sont évalués initialement à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de l'emprunt, puis à leur coût amorti. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La part à moins d'un an est présentée en dette courante conformément à l'IAS 1.

Avantages au personnel (IAS 19)

La provision constituée au titre des avantages au personnel concerne exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieurs.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèse d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- taux d'actualisation : 2.7%
- taux de revalorisation des salaires : 2.5 %
- taux de turnover : 18%
- Age de départ à la retraite : 62 ans

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en résultat de l'exercice.

Autres avantages accordés aux salariés

Les dépenses engagées au titre du DIF « droit individuel de formation » constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures de la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe Keyyo concerne les médailles du travail. Cet avantage n'a pas été estimé du fait de l'âge moyen du personnel salarié.

Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à l'IAS 12 « impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice. Le taux actuellement utilisé est le taux de droit commun de 33 1/3 %.

Les actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables et différences temporelles ne sont inscrits à l'actif que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Au 30 juin 2010, le Groupe KEYYO, ayant renoué avec les bénéfices, a décidé de comptabiliser un actif d'impôt de 259 K€ correspondant à une année de bénéfice. Cette évaluation a été conservée suite au résultat d'exploitation dégagé au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2011, le Groupe KEYYO bénéficiait d'un déficit reportable de 12 426 K€ (11 281 K€ afférent à KEYYO, 1 122 K€ à KEYYO Mobile et 23K€ à Keyyo Proximité).

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et le cas, échéant, réévaluée ou réduite pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

Crédit d'impôt recherche (IAS 20)

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20.

Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (Inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou comptabilisées en résultat.

Keyyo immobilise ses frais de recherche et développement selon la norme IAS 38.

Par ailleurs, elle ne doit pas d'impôt sur les sociétés grâce au report important des déficits antérieurs.

Le crédit d'impôt doit donc être différé dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de recherche et développement qui ont généré ce crédit d'impôt.

Le montant du crédit d'impôt de 2009 est de 71 K€, la quote-part de produit comptabilisée au 1^{er} semestre 2012 est de 18 K€.

Le montant du crédit d'impôt de 2010 est de 100 K€, la quote-part de produit comptabilisée au 1^{er} semestre 2012 est de 14 K€ et le reste sera différé sur les années 2012 et 2013.

Le montant du crédit d'impôt de 2011 est de 161 K€, la quote-part de produit comptabilisée au 1^{er} semestre 2012 est de 23 K€ et le reste sera différé sur les années 2012, 2013 et 2014.

Résultat par action (IAS 33)

Le Groupe KEYYO présente un résultat net par action.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IAS 18 « produits des activités ordinaires » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produit au titre de la période où elles ont eu lieu ;
- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent ;
- la vente d'équipement est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur ;
- les revenus liés aux minutes téléphoniques prépayées sont pris en compte au fur et à mesure de la consommation réelle de ces minutes consommées par les clients. Des retraitements sont réalisés pour prendre en compte le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'utilisation de ces minutes (générant des coûts de trafic correspondant) ;
- les revenus des services à revenus et à coûts partagés (numéros à tarification spéciale) sont présentés nets de versements aux prestataires de ces services lorsque ce dernier a la responsabilité du service et détermine la tarification de l'abonné.

Dépenses publicitaires engagées pour le compte de tiers

Les frais de publicité, de promotion, de communication et de développement des marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses publicitaires engagées au bénéfice de fournisseurs de minutes dans le cadre d'opérations de coopérations publicitaires permettent au Groupe Keyyo de bénéficier d'un prix d'acquisition de minutes inférieur. En normes IFRS, ces dépenses publicitaires sont reclassées dans le poste « coût des services et produits consommés ».

Coûts des services et produits consommés

Les coûts des services consommés comprennent le coût d'achat des minutes vendues, le coût d'achat des matériels vendus, ainsi que le coût des réseaux de distributions indirects et des frais de réseaux & d'hébergement.

Transactions avec les parties liées (IAS 24)

Les transactions entre Keyyo et Keyyo Proximité, qui sont des entités liées, ont été éliminées en consolidation.

2.2.5. Informations sectorielles

Secteur s'activité

Le premier niveau d'analyse défini par le Groupe est le secteur d'activité. Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents de ceux relatifs aux autres secteurs d'activité.

Le Groupe Keyyo est organisé autour de cinq secteurs d'activité, gérés distinctement et dont les prestations offertes diffèrent :

- Keyyo Business ;
- Keyyo Home ;
- Keyyo Call shop ;
- Keyyo Mobile ;
- Opérateurs grands comptes.

Cette information sectorielle provient des tableaux de bord et indicateurs examinés régulièrement par la direction pour évaluer la performance du Groupe.

Le secteur d'activité « Keyyo Business » consiste en une offre destinée aux PME et TPE leur permettant de se passer du central téléphonique classique pour un service IP Centrex complet. Ce secteur comprend également le réseau de la télésurveillance et autre numéros spéciaux pour les entreprises

L'activité « Keyyo Home » regroupe ainsi la vente directe de services d'accès aux particuliers, il s'agit essentiellement de services de présélection et d'accès en VoIP ainsi que de numéros spéciaux permettant des appels à moindre coût chez les particuliers.

Le secteur d'activité « Keyyo Call Shop » consiste en la fourniture aux téléboutiques présentes en France et à l'étranger de solutions de téléphonie sur IP. Keyyo dispose du plus important réseau de téléboutiques IP en France.

Le secteur d'activité « KEYYO Mobile » consiste en la fourniture aux PME et TPE d'un service de téléphonie mobile personnalisé, sur une gamme sélective de smartphones aux meilleurs prix. Keyyo mobile s'appuie sur la performance du réseau SFR.

Le secteur d'activité « Opérateur grands comptes » consiste essentiellement en la vente de minutes en marque Blanche ou d'activité de liaisons louées ou de call center.

Résultat sectoriel :

Le résultat sectoriel n'est pas présenté dans les notes au bilan contenues dans l'annexe aux comptes consolidés semestriels, le coût engendré pour établir cette information étant disproportionné par rapport à l'objectif de cette information.

A la date d'arrêté des comptes, le Groupe estime que l'application de la norme IFRS 8 n'a pas d'impact sur la dépréciation d'actifs.

2.2.6. Les événements postérieurs au 30 juin 2012

Aucun événement significatif n'est à signaler depuis le 30 juin 2012.

2.2.7. Notes sur le bilan actif et passif

Note 1 : Ecart d'acquisition

Néant

Note 2 : Les immobilisations incorporelles

Milliers d'euros	Fonds de commerce, droits au bail.	Marques, logiciels et brevets	Frais de R&D	Autres immob. Incorp.	Total
VALEURS BRUTES					
30-juin-11	1 281	473	1 571		3 325
Acquisitions		16	161		177
Changement de périmètre	704	1			705
Cessions		-18			-18
31-déc-11	1 985	472	1 732		4 189
Acquisitions		72	196		268
Changement de périmètre					-
Cessions	-	-	-		-
30-juin-12	1 985	544	1 928		4 457
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
30-juin-11	533	361	950		1 844
Dotations	255	61	145		461
Changement de périmètre		1			1
Cessions	-52	-18			-70
31-déc-11	736	405	1 095		2 236
Dotations	37	22	175		234
Changement de périmètre					-
Cessions					-
30-juin-12	773	427	1 270		2 470
VALEURS NETTES					
30-juin-11	748	112	621		1 481
31-déc-11	1 249	67	637		1 953
30-juin-12	1 212	117	658		1 987

Fonds de commerce, clientèle et droits au bail

Le fonds commercial correspondait à l'acquisition en 2003 de deux droits au bail de téléboutiques (106 K€) et à l'acquisition en 2006, d'un fonds de commerce à Clichy (125 K€). Au regard de la valorisation réalisée en fin d'exercice, la dépréciation globale de ces actifs incorporels est de 60 K€.

Au 15 décembre 2010, lors de la transmission universelle de patrimoine de la société Bladiphone, la clientèle de Bladiphone a été réévaluée à 823 K€ en application de la norme IFRS 3 révisée. Une provision de 426 K€ avait été passée pour constater la juste valeur déterminée sur la base d'un multiple de marge brute. Au 31 décembre 2011 une provision complémentaire de 250 K€ a été comptabilisée, et augmentée de 37 K€ sur le 1^{er} semestre 2012.

En juillet 2010, la société KEYYO a acquis l'intégralité de la participation de la société MOBEEL (devenue KEYYO Mobile). Un écart d'évaluation de 229 K€ a été constaté.

En Octobre 2011, la société KEYYO a acquis l'intégralité de la participation de la société A-TRIBU TELECOM. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition d'un montant de 568 K€. Un complément de prix éventuel de 135 K€ a été comptabilisé à la clôture des comptes au 31/12/2011, il a été intégralement versé en août 2012.

Frais de recherche et développement

La société KEYYO immobilise les frais de recherche et développement engagés internes ou externes pour les projets de développement mis en œuvre.

Les frais de recherches et de développement engagés au 30 juin 2011 et au 31 décembre 2011 s'élèvent respectivement à 165 K€ et à 326 K€.

Les frais engagés au 30 juin 2012 s'élèvent à 196 K€.

Note 3 : Les immobilisations corporelles

Milliers d'euros	Terrain & Construction	Matériels et outillages industriels	Installations et agencements	Matériel de bureau, informatique et Callbox	Autres	Total	
VALEURS BRUTES							
	30-juin-11	1376	1079	1060	52	3 567	
Acquisitions		4	13	83	7	107	
Changement de périmètre	75			62	6	143	
Cessions		-132	-6	-469	-1	-608	
	31-déc-11	75	1248	1086	736	64	3 209
Acquisitions		69	15	96		180	
Cessions				-1		-1	
	30-juin-12	75	1317	1101	831	64	3 388
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
	30-juin-11	676	714	821	29	2 240	
Dotations		124	25	104	6	259	
Changement de périmètre	2			38	3	43	
Cessions		-131	-5	-449	-1	-586	
	31-déc-11	2	669	734	514	37	1 956
Dotations		109	27	104	6	246	
Cessions						0	
	30-juin-12	2	778	761	618	43	2 202
VALEURS NETTES							
	30-juin-11	0	700	365	239	23	1 327
	31-déc-11	73	579	352	222	27	1 253
	30-juin-12	73	539	340	213	21	1 186

Note 4 : Instruments financiers

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Part non courante - Titres de participations	-	-	-
Part non courante - Obligations convertibles	-	-	-
Part courante - Titres de participations			
Part courante - Obligations convertibles			
Total actifs financiers	-	-	-

KEYYO détient depuis 2010, 141 223 actions de la société Normaction, pour une valeur brute de 245 K€. Cette participation est inférieure à 5 %.

KEYYO a souscrit auprès de Normaction, à deux emprunts obligataires convertibles en actions pour un montant total de 1,5 M€.

Ces deux éléments financiers ont été intégralement provisionnés depuis la clôture des comptes au 31 décembre 2010. A la date d'arrêté de ces comptes semestriels, Il n'y a pas eu d'évolution connue sur la liquidation des sociétés du groupe Normaction.

Note 5 : Actifs financiers

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Part non courante - dépôts et cautionnements	235	215	188
Part non courante - Titres de participations			
Part non courante - créances nettes rattachées à des participations			
Part courante - dépôts et cautionnements			
Part courante - Comptes à termes	50	50	
Part courante - autres créances immobilisées			23
Part courante - créances nettes rattachées à des participations			
Total actifs financiers	285	265	211
Part non courante	235	215	188
Part courante	50	50	23

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les dépôts versés lors de la souscription de lignes auprès des opérateurs de téléphonie, la part courante des comptes à termes concernant la partie disponible à plus de 3 mois.

Note 6 : Stocks et en-cours

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Stock de matériel Callbox	26	45	46
Stock de matériel Téléphonie Fixe	63	100	80
Stock de matériel Téléphonie Mobile	45	53	-
Stock divers		-	48
Total Stock et en-cours	134	198	174

Les stocks sont composés de postes téléphoniques fixes et de téléphones portables.

Note 7 : Créances clients et comptes rattachés

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Créances clients bruts	1 402	1 519	2 143
Provision pour dépréciation	- 584	- 621	- 692
Créances clients nets	818	898	1 451
Clients – factures à établir	780	717	825
Clients - avoirs à établir	- 30	- 22	- 50
Total	1 568	1 593	2 226

Note 8 : Actifs courants

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Comptes sur immobilisations		-	-
Fournisseurs- Avoirs à recevoir	84	94	94
Créances sociales	24	32	16
Créances fiscales	559	600	577
Autres créances diverses	22	31	24
Charges constatées d'avance	621	346	560
Total	1 310	1 103	1 271

Note 9 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Trésorerie et équivalent trésorerie	482	588	91
Comptes à termes	2 971	3 459	2 016
Valeurs Mobilières de placements	487	751	1 182
Total	3 940	4 798	3 289

Note 10 : Dettes financières

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dépôts et cautions reçus	24	93	21
Crédit à moyen terme	68		
Découverts bancaires	4	3	28
Location financement			
Total des dettes financières	96	96	49
Part à moins d'un an	13	3	49
Part à plus d'un an	83	93	21
- dont entre 1 et 5 ans	43	93	21
- dont à plus de 5 ans	40		

Note 11 : Avantages au personnel

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Valeur des engagements	7	32	29
Coût des services			
Coût de l'actualisation			

Etant donné que la moyenne d'âge de l'effectif de la société est peu élevée et que l'ancienneté des salariés est en moyenne de moins de quatre ans, le montant de la provision pour départ à la retraite est peu élevé et n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Note 12 : Provisions – Part courante

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Provision pour impôt			
Litiges sociaux	15	15	15
Litiges commerciaux	20	20	20
Autres litiges			
<i>Nouvelles provisions</i>			
<i>Provisions utilisées</i>		1	1
<i>Provisions reprises sans être utilisées</i>			
Total Provisions	35	35	35

Note 13 : Dettes fournisseurs

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Fournisseurs d'exploitation	1 337	1 282	1 696
Fournisseurs d'immobilisation			
Fournisseurs – factures non parvenues	1 420	1 579	1 617
Total fournisseurs	2 757	2 861	3 313

Note 14 : Dettes fiscales et sociales

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dettes sociales	747	653	686
Dettes fiscales	656	663	668
Total dettes fiscales et sociales	1 403	1 316	1 354

Note 15 : Autres passifs à court terme

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dettes sur acquisition im.mo.financière	135	135	-
Créditeurs divers	8	29	7
Avances conditionnées		-	-
Clients créditeurs		60	-
Produits constatés d'avance	487	527	438
Total autres passifs	630	751	445

Les produits constatés d'avance comprennent la partie du crédit d'impôt recherche qui est différée, pour 114 K€ au 30 juin 2011 et pour 156 K€ au 30 juin 2012.

2.2.8. Notes sur le compte de résultat

Note 16 : Chiffre d'affaires

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Vente de prestations Keyyo Home	434	1 302	762
Vente de prestations Keyyo Business	6 194	11 219	5 396
Ventes de prestations Keyyo Call shop	3 689	8 612	4 199
Ventes de prestations Opérateurs & grands comptes	476	972	530
Ventes Keyyo Mobile	239	497	195
Total	11 032	22 602	11 082

Le chiffre d'affaires du groupe est organisé en cinq secteurs opérationnels tels que décrits dans les règles et méthodes comptables.

Note 17 : Coûts des services et produits consommés

Milliers d'euros	30/06/2011	31/12/2011	30/06/2011
Coût d'achat des minutes vendues	- 4 479	- 9 741	- 4 793
Coût d'achat des matériels vendus	- 197	- 404	- 201
Coût des réseaux de distribution indirects	- 1 005	- 2 420	- 1 152
Frais de réseaux et d'hébergement	- 220	- 464	- 256
Total des coûts des services et produits consommés	- 5 901	- 13 029	- 6 402

Note 18 : Autres charges externes

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dépenses marketing	- 383	- 462	- 282
Sous-traitance	- 80	- 108	- 60
Locations	- 185	- 330	- 156
Entretien et maintenance	- 35	- 113	- 54
Assurances	- 56	- 111	- 50
Personnel détaché	- 714	- 1 311	- 748
Honoraires	- 243	- 352	- 181
Frais de déplacement	- 97	- 220	- 124
Frais postaux et de télécommunication	- 64	- 149	- 47
Autres postes divers	- 78	- 330	- 186
Total des principaux postes	- 1 935	- 3 486	- 1 888

Les charges externes restent dans l'ensemble relativement stables.

La campagne radio et télévision du fin de semestre explique l'augmentation des frais de marketing.

Les charges de personnel détaché étaient plus importantes au 1er semestre 2011 du fait du lancement des nouvelles offres sur le mobile en 2011.

Note 19 : Charges de personnel

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Charges de personnel	- 2 424	- 4 409	- 2 190
Charges de personnel immobilisées	196	326	165
Total variations charges de personnel	- 2 228	- 4 083	- 2 025

Le développement des activités « entreprise » et « mobile » ont suscité le recrutement de compétences supplémentaires.

Note 20 : Dotations aux provisions nettes

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Variation des provisions sur décrets et autres actifs circulants nette des pertes sur créances irrécouvrables	- 107	- 192	- 28
Variation des provisions sur litiges commerciaux	25	7	4
Total variations de provisions	- 82	- 199	- 32

Note 21 : Autres produits et charges

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Plus ou moins value de cession d'immobilisations			
Indemnité commerciale récurrente			
Indemnité commerciale non récurrente			
Indemnité sociale non récurrente			
Redevances	- 50	85	34
Réévaluation Bladiphone (IFRS3)			
Divers produits et charges	12	52	2
Total autres produits et charges	- 38	- 33	- 36

Note 22 : Résultat opérationnel Récurrent

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Résultat Opérationnel	183	207	34
Indemnités sociales	31	107	17
Frais sur titres engagés	12	37	6
Dépréciation Bladiphone	37	250	
Divers		25	18
Résultat opérationnel Récurrent	263	626	75

Note 23 : Charges financières nettes

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Charges d'intérêts bancaires	- 11	- 17	
Charges d'intérêts sur emprunts		- 2	
Intérêts sur retraitement de location financement			
Pertes sur titres immobilisés			
Provision sur titres immobilisés et créances sur titres			
Revenus nets sur créances immobilisées			
Revenus des valeurs mobilières et CAT	34	44	28
Divers produits et charges	8		
Total des charges financières nettes	31	25	28

Note 24 : Impôt sur le résultat et impôts différés

Milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Crédit d'impôt recherche	55	54	30
Impôt sur les sociétés		- 4	
Impôts différés		2	
Total impôts sur les sociétés	55	52	30

Le crédit d'impôt correspond essentiellement à l'étalement des crédits d'impôt recherche dégagés sur les années antérieures.

Note 25 : Résultat par action

Résultat net par action en euro	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
- des activités poursuivies	0,09	0,09	0,03
- dilué des activités poursuivies	0,09	0,09	0,03
Résultat net par action de l'ensemble consolidé			
- de l'ensemble consolidé	0,09	0,09	0,03
- dilué de l'ensemble consolidé	0,09	0,09	0,03

Le nombre de titres représentant le capital s'élève à 3.100.538 actions pour un capital de 992.172,16 €.

Note 26 : Informations chiffrées sur les secteurs opérationnels

*Premier niveau d'information sectorielle -
secteurs d'activités*

Milliers d'euros	Keyyo Home	Keyyo Business	Keyyo Call Shop	op &GC	Keyyo Mobile	non alloué	Total
30 JUIN 2011							
Eléments du compte de résultat							
Chiffre d'affaires	762	5 396	4 199	530	195		11 082
Actifs sectoriels							0
Immobilisations nets incorporelles et corporelles			172			2 636	2 808
Stocks	80	20	26	0	48	0	174
Créances commerciales nettes *	-20	1 595	442	176	33		2 226
31 DECEMBRE 2011							
Eléments du compte de résultat							
Chiffre d'affaires	1 302	11 219	8 612	972	497		22 602
Actifs sectoriels							0
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles			165		58	2 848	3 071
Stocks	48	52	45	0	53		198
Créances commerciales nettes *	68	903	208	326	28	0	1 533
30 JUIN 2012							
Eléments du compte de résultat							
Chiffre d'affaires	434	6 194	3 689	476	239		11 032
Actifs sectoriels							0
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles			167			3 353	3 520
Stocks	57	19	13	0	45	0	134
Créances commerciales nettes *	56	950	257	281	24		1 568

Note 27 : Engagements hors bilan

Engagements hors bilan reçus :

Courant septembre 2010, dans l'objectif de financer sa croissance externe, KEYYO a souscrit à deux lignes de crédit de deux millions d'euros au total selon les conditions suivantes :

- Une ligne de crédit d'1 M€ ouverte auprès du Crédit du Nord à partir du 6/10/2010 pour une durée de 5 années et amortissable au moyen de 20 trimestrialités.
- Une ligne de crédit d'1 M€ ouverte auprès de la BNP à partir du 30/09/2010 pour une durée de 5 années.

Au 30 juin 2012, aucune de ces lignes de crédit n'est utilisée.

Engagements hors bilan donnés :

Droit individuel à la formation : Le volume d'heures de formation cumulé au 30 juin 2012 est de 3.521 heures. Aucune de ces heures n'a donné lieu à demande de formation.

Note 28 : Rémunération des dirigeants

Le conseil d'administration en date du 12 avril 2012 a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Philippe Houdouin, pour une nouvelle durée de trois ans qui expirera à l'issue du Conseil d'Administration réuni pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le conseil d'administration en date du 31 mai 2012 a décidé de renouveler le mandat de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Philippe Houdouin, pour une nouvelle durée de six ans qui expirera à l'issue du Conseil d'Administration réuni pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité, le 2 décembre 2009, de verser à Monsieur Philippe Houdouin à compter du 1er janvier 2010 une rémunération de 2 K€ euros bruts mensuels en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Philippe Houdouin a perçu au cours du premier semestre 2012 une rémunération brute de 12 K€.

Monsieur Philippe Houdouin a renoncé lors de ce conseil au principe d'une indemnité conventionnelle de départ, telle que votée au conseil d'administration du 8 janvier 2008 et à toute autre rémunération directe au titre de ses mandats de Président ou de Directeur général de la société à compter du 1er janvier 2010.

Il est par ailleurs indiqué que KEYYO a signé le 22 décembre 2009 une convention de prestations de services avec la société MAGELIO CAPITAL, société actionnaire à hauteur de plus de 10% du capital de Keyyo, dont Monsieur Philippe Houdouin est actionnaire et directeur général, dont l'objet est le conseil en matière de stratégie, management et financements dans le domaine des télécommunications. En contrepartie de ces prestations, MAGELIO CAPITAL perçoit à compter du 1er janvier 2010 un honoraire mensuel et forfaitaire de 20 K€ hors taxes. Cette convention a été conclue pour une durée indéterminée, résiliable avec un préavis de douze mois en cas de dénonciation de la convention.

Cette convention a été préalablement autorisée par le conseil d'administration conformément à l'article L 225-38 du Code du commerce car Monsieur Philippe Houdouin est directeur général de MAGELIO CAPITAL.

L'assemblée générale mixte du 31 mai 2012 a décidé d'allouer 30 K€ de jetons de présence aux administrateurs. La répartition sera décidée en conseil d'administration.

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

3. ATTESTATION DU RESPONSABLE

«J'atteste à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en page 3) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Le 28 septembre 2012.

Philippe Houdouin,